



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

radiologues

Question écrite n° 69049

Texte de la question

M. Alain Rousset attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les inquiétudes exprimées par la Fédération nationale des médecins radiologues (FNMR) en raison des fortes contraintes qui pèsent sur l'imagerie médicale. Sur l'ensemble du territoire, plusieurs cabinets de radiologie sont contraints de fermer en raison de l'absence de successeurs qui estiment que l'insuffisante rentabilité ne peut garantir l'avenir de l'activité. À terme, c'est un cabinet de proximité sur deux qui pourrait fermer. La radiologie est un maillon essentiel dans l'offre de soins. Il serait particulièrement préjudiciable pour nos concitoyens de perdre leurs cabinets de radiologie de proximité qui permettent de lutter contre les déserts médicaux, d'assurer le dépistage du cancer du sein et de répondre à la demande croissante de soins liés au vieillissement de la population. Aussi, il lui demande quelles dispositions le Gouvernement entend-il prendre pour maintenir, sur l'ensemble du territoire, notre tissu de cabinets de radiologie de proximité.

Données clés

Auteur : [M. Alain Rousset](#)

Circonscription : Gironde (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69049

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 janvier 2010, page 502

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)